

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 juin 2000, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le 19 septembre 2000, au palais des Congrès de la Cité internationale, se tiendront les assises de la Métropole. Je souhaite clore cette importante manifestation par une réunion exceptionnelle du conseil de la communauté urbaine de Lyon. Ce dernier examinera le bilan des travaux Millénaire 3 et sera appelé à voter le projet d'agglomération qui lui sera présenté. Le Conseil se réunirait pour la première fois à l'extérieur du siège de la Communauté urbaine ;

B - Propose de délibérer comme suit, afin que les débats de ce conseil exceptionnel ne soient entachés d'aucune irrégularité ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

Autorise monsieur le président à convoquer le conseil de Communauté hors les murs, à la Cité internationale de Lyon, le 19 septembre 2000.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,